

LE JOUR, 1948
4 FEVRIER 1948

EXPLIQUONS ENCORE

Que la Syrie voisine donne à sa monnaie une base monétaire différente de celle que nous donnons à la nôtre, elle peut le tenter et nous lui souhaitons le succès de tout cœur.

Tout le monde sait qu'économiquement son cas n'est pas le nôtre ; et les circonstances où elle se trouve peuvent être très différentes des nôtres.

Nous nous bornons à dire, en ce qui nous concerne, que, dans l'indépendance et dans la liberté d'esprit (car la solution opposée nous eut imposé, avec des malheurs évidents, autant d'inquiétudes que de contraintes), nous avons sauvé et consolidé notre monnaie par des moyens de technique monétaire et financière classique, moyens qu'aucun technicien de premier plan ne désavouerait. Nous sommes sûrs, par exemple, qu'un homme de réputation universelle comme M. Paul Van Zeeland ne nous donnerait pas tort.

Nous serons maîtres d'asseoir notre monnaie sur la base qui nous plaira, plus vite que ne le seront des pays arabes de premier rang dont le système voisine avec le nôtre. Cela est tout à fait clair. Et nous nous dégagerons, s'il nous plaît, de nos francs plus vite que l'Egypte ne se dégagera, s'il lui plaît aussi, de ses livres sterling. On ne peut pas nous demander la lune.

Quant à la Syrie, c'est un fait qu'elle a des francs, comme nous, en couverture de sa monnaie et qu'après la dévaluation du franc, ces francs sont devenus quantitativement insuffisants, sous réserve de gagner ou de perdre un procès. La Syrie peut, nous l'avons dit, tenter de boucher le trou d'une autre façon que nous l'avons bouché ; elle n'en conservera pas moins pour cinquante-quatre pour cent de francs dans sa couverture. Et il faudra bien qu'elle trouve, au moins dans cette proportion, une solution de liquidation analogue à la nôtre.

On annonce de surcroît que Syrie et France vont aller pour leur litige devant la Cour de La Haye ; or, une instance en justice (même internationale) peut durer longtemps.

Nous autres, au bout des négociations de Paris, faites patiemment avec la Syrie et qui ont duré cinq mois, ayant obtenu ce que nous avons obtenu et ce que la Syrie a finalement décidé de refuser, nous avons préféré régler la question plutôt que d'asseoir notre monnaie, pour la moitié ou presque, sur une action en justice.

Qu'on nous permette d'ajouter que nos amis syriens n'envisageaient pas que nous sachions le rejet de la négociation comme une question de principe. Il s'agissait pour eux d'obtenir davantage. Pour nous comme pour eux les principes étaient saufs.

Notre espoir demeure que la Syrie puisse élire une voie qui lui donne la stabilité et qui la repose. Dans la mesure où, sans mettre en péril notre propre existence, nous pourrions lui être utiles ou agréables, elle sait bien que nous le ferons toujours. Mais nous ne pouvons pas mourir pour la Syrie sans même la consolation d'un avantage pour elle.

Maintenant, tout ce qui importe sur le plan monétaire, c'est qu'un *modus vivendi* s'établisse, permettant aux billets des deux pays de se déplacer utilement sur les deux territoires. Raisonnablement, cela viendra.